



# BUREAU PLENIER

## Lundi 8 juillet 2024 à 17h30 en visio à Lyon et Cournon

---

**Président de séance :** Pascal PARENT (Lyon).

**Présents à Lyon :** Denis ALLARD, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Chrystelle RACLET, Daniel THINLOT.

**Présents à Cournon :** Lilian JURY, Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Roland LOUBEYRE, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN.

**En visioconférence :** Didier ANSELME, Jean-Marc SALZA.

**Assistent :** Pierre BERTHAUD, Méline COQUET et Richard DEFAY (Lyon).

80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

En préambule, le Président Pascal PARENT et le Bureau Plénier tiennent à remercier M. Bernard BAYLE pour son implication au cours de ces 9 dernières années en qualité de Président du club du FC CHATEL GUYON.

### 1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ Point licences (Démarrage de la saison 24/25).

Richard DEFAY présente un état des licences délivrées au 7 juillet tout en précisant que cela est peu significatif en ce tout début de saison sportive.

- ✓ Retour sur les différentes Assemblées Générales : Assemblée Fédérale du 8/06, Assemblées Générales des districts, AG de la LAuRAFoot du 29/06.

Toutes ces AG se sont bien déroulées et un point complet sera fait lors du Conseil de Ligue du 13/07.

- ✓ Point JOP 2024.

Récapitulatif sur les places disponibles pour les matchs de football qui se dérouleront à Lyon et à St Etienne qui seront proposées au Conseil de Ligue et au personnel en fonction des demandes.

Point sur le séjour de l'Equipe de France Féminine A qui arrive à partir du 19 juillet à Lyon. Un tour du site sera fait le 16 ou 17/07 avec Pascal PARENT et Richard DEFAY pour faire les dernières vérifications.

- ✓ Projet de procès-verbal de la réunion du Bureau Plénier du 3 juin 2024.

Ce projet est en cours de finalisation et sera diffusé ultérieurement à l'ensemble des membres du Conseil de Ligue.

- ✓ Point calendrier LAuRAFoot 24/25.

Les premières dates de la rentrée sportive 24/25 sont arrêtées par le Bureau Plénier :

#### Août 2024 :

Jeu 22 : TAS Coupe de France Fém. + Coupe Gambardella CA

Dim 25 : 1er tour CDF

Mar 27 : Rentrée des clubs à Cournon (18h accédants + 19h tous sauf Futsal)

Jeu 29 : Rentrée des clubs à Lyon (18h accédants + 19h tous avec Futsal)

Sam 31 : Séminaire de rentrée des Présidents de district de la LAuRAFoot

#### Septembre 2024 :

Dim 1<sup>er</sup> : 2e tour CDF

Mer 04 : TAS 3e tour CDF à Lyon

Ven 06 : COMEX FFF + match France A / Italie

Lun 09 : Match France A / Belgique à Lyon

Mar 10 : BP LAuRAFoot à 17h30

Jeu 12 : AG des clubs nationaux à Lyon ?

Ven 13 au dim 15 : ANPDF à Beaune

Dim 15 : 3e tour CDF

Mar 17 : TAS 4e tour CDF à Champagne au Mont Dor (Crédit Agricole)

Sam 28 : Conseil de Ligue à Cournon à 9h30

Dim 29 : 4<sup>e</sup> tour CDF

#### Octobre 2024 :

Mar 1<sup>er</sup> : TAS 5e tour CDF à St Etienne (Crédit Agricole) ?

Jeu 03 : COMEX FFF

Sam 05 : Rentrée du Foot & remise Label en 26/07 St Marcel les Valence

Lun 07 : Commission des Finances à 14h30 + BP LAuRAFoot à 17h30

Ven 11 ou sam 12 : AG de la LFA

Dim 13 : 5<sup>e</sup> tour CDF

Mar 15 ou mer 16 : TAS 6e tour CDF

Sam 19 : ANPDF Secteur 4 en Isère

Sam 26 : AG Elective de la LAuRAFoot à Tola Vologe

Dim 27 : 6<sup>e</sup> tour CDF

#### Novembre 2024 :

Sam 9 : Conseil de Ligue à Lyon

Sam 16 : Réunion des 3 collèges FFF

Sam 30 : Conseil de Ligue à Cournon

#### Décembre 2024 :

Lun 9 : BP LAuRAFoot

Sam 14 : AG électorale de la FFF

- ✓ Ligue des Nations : match France A / Belgique le lundi 9 septembre 2024 à 20h45 au Groupama Stadium à Lyon Décines.

Richard DEFAY rappelle que les commandes de places (clubs et districts) sont possibles jusqu'au 14 août 2024.

✓ Demande de la DTN pour accorder une dérogation à une jeune licenciée mahoraise :  
Sans décision de la commission fédérale des joueurs/joueuses de Haut-Niveau qui accorderait une dérogation pour cette joueuse, la LAuRAFoot ne peut agir d'elle-même. En attente.

## 2. Compétitions – Championnats & Coupes.

- ✓ Point sur les championnats 23/24 et préparation saison 24/25.

Lilian JURY fait le point sur les travaux des commissions sportives en cette fin de saison 23/24 :

- Championnats seniors M :

La relégation « DNCG » de l'US Feurs entraîne des rétrogradations supplémentaires au niveau régional.

Le club de Creuzier le Vieux nous a informés qu'il ne repartirait pas en R3 la saison prochaine, cela permet donc le repêchage du club de Veyle Saône.

- Championnats Futsal :

Lilian JURY informe qu'il ne pourra y avoir qu'une seule accession de R2 en R1 Futsal car un des 2 clubs en position d'accéder est en infraction au statut de l'arbitrage. La poule de R1 Futsal serait donc composée de 11 ou 12 équipes en fonction de la décision prise par la FFF concernant l'accession ou non de l'OL en D2 Futsal.

Le club de la Rochette pourrait être repêché en R2 Futsal pour obtenir une poule à 14 équipes.

- Championnats féminins :

Le FFYA est en redressement judiciaire. A ce jour, nous avons néanmoins 1 poule de 12 équipes en R1 F et 3 poules de 10 en R2 F.

- Championnats jeunes M & F.

Lilian JURY fait le point sur l'ensemble de ces championnats jeunes et des repêchages effectués.

- ✓ **Demande du FBBP01 de réintégrer un championnat régional U18 :**

*Le 13 mai 2024, la LAuRAFoot a reçu un courrier électronique du FBBP01 demandant la réintégration de son équipe descendant du Championnat National U19 en championnat régional U18 R1 ou U18 R2 pour la saison 2024/2025, ceci afin de leur permettre de continuer leur triple projet (Scolaire, Sportif, Social) et d'assurer le suivi des générations.*

*Préalablement, le Bureau Plénier rappelle :*

- *que le tableau des montées et descentes à l'issue de la saison 2023/2024 prévoit qu'une équipe reléguée du CN19 est réintégrée en Championnat U20 R1,*
- *que les équipes accédant au CN19 ont la possibilité de conserver une équipe en U18 R1 ; qu'à ce titre, le FBBP01 avait refusé de conserver une équipe dans le championnat U18 R1 lorsque son équipe a accédé au championnat national.*

*Les membres du Bureau Plénier s'accordent toutefois à dire qu'il semble cohérent étant donné le projet sportif du club, que leur équipe puisse descendre en championnat régional U18. Une modification au Règlement des Championnats Régionaux U18 a d'ailleurs été adoptée à l'AG de la LAuRAFoot du 29 juin 2024, allant dans ce sens, mais celle-ci ne s'appliquera qu'à l'issue de la saison 2024/2025, à savoir : « Dans le cas où une équipe descendrait du Championnat National U19, elle retrouvera sa place en U18 R1. Dans le cas où elle est déjà représentée à ce niveau du championnat régional, la relégation de cette équipe se fera en U20 R1 ».*

*Cependant, il convient de conserver une certaine équité entre les clubs pour cette saison, ne permettant pas de les réintégrer directement en championnat U18 R1.*

→ **Pour ces motifs, le Bureau Plénier accepte d'intégrer l'équipe du FBBP01 en Championnat U18 R2. »**

*La présente décision est susceptible de recours devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux ([juridique@fff.fr](mailto:juridique@fff.fr)) dans un délai de deux jours à compter de la réception de la notification de décision dans les conditions de forme inscrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

- ✓ Finale régionale du Beach Soccer du 30 juin 2024 à Vichy.

Pierre LONGERE fait le point sur la belle organisation de cette finale malgré le mauvais temps et s'étonne du faible nombre de participants. Le Bureau Plénier adresse ses remerciements aux 2 clubs « support » de cet événement, à savoir RC Vichy et Vendat Bellerive.

Le Bureau Plénier décide d'amender le club de Revermont pour son forfait de dernière minute d'une somme de 200 €.

- ✓ Engagements Coupes 24/25.

Coupe de France M. :

Pierre LONGERE annonce que 908 clubs sont engagés à ce jour pour cette nouvelle édition 24/25 (vs 918 clubs en N-1).

Le Bureau Plénier valide les dérogations suivantes :

- Accepter les ententes pour les 6 premiers tours régionaux de la compétition uniquement.
- Accepter l'AS Montferrand qui n'a pas d'équipes seniors mais une équipe fanion en U20 R1, uniquement pour les 6 premiers tours régionaux également.

Engagements ouverts pour la Coupe de France Féminine et la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

- ✓ Calendrier sportif 24/25 intégrant le calendrier U13 critérium.

Echanges sur le projet de calendrier présenté par Yves BEGON qui sera discuté et validé lors du prochain Conseil de Ligue.

### **3. Formation / Technique.**

- ✓ Point label : retrait et suspension demandés par les CD de district

Informations à compléter pour le prochain Conseil de Ligue et/ou Bureau Plénier.

- ✓ Opération « Club lieu de vie » :

Pierre LONGERE précise que 31 clubs sont candidats pour la nouvelle saison et qu'ils sont répartis sur les 11 districts de la ligue.

- ✓ Information sur les remboursements des districts pour les déplacements concernant les sélections : actuellement U15 (G, F et Futsal) remboursés à 100% par la ligue et le reste 50%.

Pour la saison prochaine, le Bureau Plénier valide les indemnités suivantes : 1 sélection par district U15 (G et Futsal) + U14 F à 100% et le reste à 50%.

### **4. Point financier.**

- ✓ Point sur le dernier relevé et liste des clubs en infraction.

## 5. Point juridique.

- ✓ Demande du club de Rochetoirin (district de l'Isère) qui relance une équipe seniors Masculine.

Après avoir eu toutes les informations utiles et malgré tout le désir d'être agréable à ce club en reconstruction, le Bureau Plénier décide de ne pas accorder de remise (50%) sur les licences car la situation du club ne rentre ni dans l'esprit, ni dans la lettre de faire revenir ses anciens joueurs.

## 6. Questions ou points divers.

- ✓ Pierre LONGERE :

Liste des candidats « délégués stagiaires » proposée par la Commission régionale DELEGATIONS lors de sa réunion du 11 juin 2024 :

- M. EL RAFFARI REDA (District 38)
- Mme Céline LEROY-MERIAUX (District 01)
- M. Sébastien DUFANT (District 73)
- M. Elias KANI (District 63)
- M. Maguye M'BENGUE (District 74)
- MM. Alexandre MARTIN et Mohamed BOUACHMIR (District 43)

Le Bureau Plénier valide l'ensemble de ces propositions.

Pierre LONGERE précise qu'une formation à destination de ces délégués stagiaires est programmée le 7 septembre à Tola Vologe.

- ✓ Jean-Marc SALZA :

Présentation des modifications au niveau de la CRA pour la saison prochaine, saison de transition pour le prochain mandat, qui seront proposées au prochain Conseil de Ligue.

-&-&-&-&-&-&-&-&-&-

*La séance est levée à 21H15.*

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE